

	Référence : BE/NP/023	Indice : 0	Page : 1/1
	NOTICE D'ENTRETIEN DES P.M.T BATTANTES		Date : 13/11/01

Cette notice définit l'entretien minimal à effectuer pour assurer le bon fonctionnement des portes MALERBA. Elle ne peut se substituer à un règlement de sécurité si celui-ci est plus contraignant.

I - INSPECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Vérifier qu'aucun objet ou installation nouvelle n'est susceptible de gêner le bon fonctionnement de la porte coupe-feu. Les types d'entrave peuvent être :

- Objet sur la course de la porte,
- Objet ou situation bloquant les fermes portes ou pivots de sol,
- Tout objet ou situation empêchant la fermeture (cale ou autre).

FREQUENCE CONSEILLE : 1 fois / semestre

II - VERIFICATIONS TECHNIQUES

A - Vérifier l'état mécanique (corrosion, chocs éventuels, serrage, ...) des pièces suivantes:

- Vantail,
- Battues (si portes à 2 vantaux),
- Pivots et roulements,
- Fermes-portes et bras,
- Serrures,
- Sélecteur de vantaux (si portes à 2 vantaux).

B - Vérifier les réglages de jeu et d'aplomb de la porte.

C - Vérifier la présence et l'état des joints intumescents. Ceux-ci doivent conserver leur état d'origine (gainé et de couleur noire).

D - Nettoyer les parements des vantaux afin d'éliminer tout agent agressif et/ou corrosif.

FREQUENCE CONSEILLE : 1 fois / an

III - VERIFICATION DU SYSTEME DE DETECTION ET DE DECLENCHEMENT

A - Vérifier la présence l'état et la propreté des détecteurs et des déclencheurs. Les nettoyer ou les changer si nécessaire.

B - Vérifier la présence et l'état des liaisons électriques détecteurs/organe de commande (DAD ou C.M.S.I.) et organe de commande/déclencheurs.

C - Vérifier l'alimentation de l'organe de commande (D.A.D.).

FREQUENCE CONSEILLE : 1 fois / an

IV - TEST DE FONCTIONNEMENT

- Réaliser au moins un test de fonctionnement manuel par mois.
- Réaliser au moins un test de fonctionnement par détection et déclenchement automatique 2 fois par an.

Dans ces 2 cas, la porte doit **se fermer complètement et en moins de 30 secondes. Les tests de fonctionnement s'effectuent sur tous les organes de la porte (serrures, crémonne, ...)**